

*Initiatives ministérielles*

ministre de la Justice, pour faire échec à la violence au sein de notre société.

Le ministre de la Justice a consulté tous les Canadiens, dans les grandes et les petites villes et dans les villages. Il a rencontré toutes sortes d'organisations. Il a écouté et il a adapté le projet de loi en tenant compte des besoins et de l'utilisation des armes à des fins sportives. Il comprend aussi la position des femmes. Nous devrions tous appuyer le projet de loi.

Nous avons aussi pris d'autres mesures juridiques. Songeons par exemple à toute l'importance que nous avons attachée à l'engagement à garder la paix dans les modifications au Code criminel ainsi qu'à la détermination de la peine dans les cas d'abus de confiance. Combien d'entre nous connaissent des cas d'inceste? Combien d'entre nous connaissent des cas où des proches, surtout des membres de la famille, ont été appelés pour garder des enfants et, par manque de valeurs morales, ont abusé de la confiance qui était placée en eux? Combien connaissent des enseignants et des prêtres qui ont abusé de la confiance que d'autres plaçaient en eux? Les abus de confiance et les abus sexuels ne sont pas acceptables dans la société canadienne. Nous voulons faire adopter notre projet de loi.

Nous avons mis en place un système d'information national et rétabli le programme de contestation judiciaire. D'autres mesures ont été prises pour améliorer la condition féminine et, même si elles ne portaient pas spécifiquement sur les mauvais traitements infligés aux femmes, elles n'en étaient pas moins importantes. Je pense notamment à la création du programme national d'échange de renseignements sur le cancer du sein, à la mise sur pied du programme de nutrition prénatale et à nos efforts pour aider les femmes à parvenir à l'égalité économique.

L'égalité économique donne aux femmes le pouvoir de se sortir des situations de violence. Lorsqu'une femme est prise sans argent, elle a souvent peur de se sortir d'une telle situation. Il est important de dire aux femmes que leur travail est apprécié à sa juste valeur, que leur contribution à notre société est honorée et respectée. L'égalité économique aide les femmes à subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants, leur donne l'indépendance à laquelle toute femme a droit non pas simplement parce qu'elle a un mari généreux, mais bien parce qu'elle contribue à sa croissance, à son développement et à son succès et qu'elle mérite une part de ses gains si elle reste à la maison pour élever les enfants. Élever des enfants dans la société d'aujourd'hui est une tâche importante.

Pour ce qui est des choses que nous avons été capables de faire, j'ai eu le plaisir de présider le groupe de travail sur les pensions alimentaires. Notre gouvernement présentera sous peu un train de mesures à cet égard, y compris des lignes directrices pour les tribunaux, des mesures d'exécution et des mesures fiscales. Nous aurons enfin une politique beaucoup plus complète dans ce domaine, ce que nous attendons depuis fort longtemps.

Nous devons trouver une façon de réduire le nombre d'enfants pauvres dans notre pays. Les enfants sont pauvres lorsque leurs mères sont pauvres. C'est là une autre forme de violence contre les femmes et contre les membres de notre société.

• (1105)

Je voudrais terminer mes remarques en parlant un peu de la Conférence de Beijing qui s'en vient. Le Canada est considéré

sur la scène internationale comme un ardent défenseur des questions touchant les femmes.

La machinerie que nous avons mise en place pour conseiller les ministres sur les projets, politiques et mesures législatives de tous genres est perçue comme un facteur très positif. La contribution que notre personnel a pu apporter sur la scène internationale est très importante. Nous ne sommes pas le seul pays du monde à chercher des solutions à ces problèmes. Nous pouvons vraiment être fiers de nos efforts à l'échelle mondiale. Nous avons joué un rôle de premier plan dans deux initiatives clés que je veux mentionner.

Premièrement, il y a l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes en décembre dernier.

Deuxièmement, il y a la nomination aux Nations Unies d'un rapporteur spécial sur la violence à l'égard des femmes. C'est une autre initiative du Canada. Le rapporteur présentera son rapport à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies chaque année à compter du mois de mars.

J'ai eu le plaisir de rencontrer la jeune femme qui occupe ces fonctions. Nous pouvons avoir l'assurance de faire des progrès sur la scène internationale dans ce domaine.

Dans moins d'un an, nous nous réunirons à Beijing pour la quatrième Conférence mondiale de l'ONU sur les femmes. Cette manifestation a un énorme potentiel de catalyseur en faveur du changement et du progrès pour l'égalité des femmes dans le monde entier et notamment en Chine.

Les ONG, les organismes non gouvernementaux, ont joué un rôle essentiel, très différent de celui qu'ils ont joué pour la conférence du Mexique et celle de Nairobi. Ils ont en effet apporté une contribution importante à l'élaboration des documents préliminaires que nous étudierons lors de la conférence. Cette dernière abordera dix domaines et sujets de préoccupation importants pour les femmes. On y discutera de la lutte des femmes contre la pauvreté, de la violence, de l'accès à l'éducation et aux services de santé, et de l'accès au pouvoir et à la prise de décisions, pour n'en mentionner que quelques-uns.

Nous voulons des solutions à ces problèmes ici même au Canada pour tous les Canadiens. Je ne pense pas que nous ayons à attendre jusqu'à la tenue de la Conférence mondiale de l'ONU.

J'encourage les femmes à la Chambre à réitérer aujourd'hui leur engagement à l'égard de l'égalité des femmes. Je les encourage à s'exprimer. Je terminerai en disant que nous avons l'intention de respecter tous les engagements que nous avons pris dans le livre rouge, en ce qui concerne notamment l'augmentation du financement des services destinés aux femmes battues. Nous mènerons des campagnes d'éducation publique qui devraient provoquer une modification du comportement avec la bonne volonté et le soutien des hommes en tant que partenaires dans la société. Les mesures visant à lutter contre les mauvais traitements dont les femmes sont victimes au foyer feront certainement partie des propositions que nous examinerons.

[Français]

Il m'a fait grand plaisir d'avoir eu la chance ici, aujourd'hui, d'énumérer la liste des choses qui nuisent à la vie des femmes, tout en espérant, en collaboration avec nos partenaires, députés de l'opposition, mais surtout les hommes et les femmes, que nous travaillerons ensemble pour améliorer le sort des femmes,